

Rapports du comité du Ve congrès international des sciences géographiques et des commissions spéciales sur l'exécution des résolutions votées à Bern en 1891

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern

Band (Jahr): 14 (1895)

PDF erstellt am: 24.09.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-322117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORTS
DU COMITÉ
DU
V^E CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES
ET DES
COMMISSIONS SPÉCIALES
SUR
L'EXÉCUTION DES RÉSOLUTIONS
VOTÉES A BERNE EN 1891

- I. Rapport du Comité du V^e Congrès.**
II. Rapport du président de la commission pour l'élaboration d'une carte de la Terre au 1 : 1 000 000.
III. Rapport de la commission pour la Bibliographie nationale suisse.
-

RÉDIGÉS

PAR

M. ED. BRÜCKNER

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE BERNE,
MEMBRE DU COMITÉ DU V^E CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,
DU BUREAU DE LA COMMISSION POUR L'ÉLABORATION
D'UNE CARTE DE LA TERRE AU 1 : 1 000 000
ET DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA BIBLIOGRAPHIE NATIONALE SUISSE



I.

Rapport

**du comité du V^e Congrès international des sciences géographiques
sur l'exécution des résolutions votées à Berne en 1891.**

Présenté au VI^e Congrès international des sciences géographiques par M. *Gobat*,
président.

En 1891, le V^e Congrès international des sciences géographiques de Berne a voté une série de résolutions et le comité du Congrès n'a pas tardé à prendre les mesures nécessaires pour en assurer la réalisation. Vu le grand nombre des résolutions — il y en a dix-huit — il se vit toutefois dans la nécessité de tracer certaines limites. Il ne pouvait être question que d'étudier sérieusement les décisions suivantes :

1. Celle de *l'exécution d'une carte de la Terre à l'échelle de 1 : 1 000 000*. Sur la proposition de M. le professeur Penck de Vienne, adoptée par la commission préconsultative, le Congrès décida de prendre l'initiative de l'étude d'une grande carte de la Terre à l'échelle de 1 : 1 000 000; il institua dans ce but une commission composée de savants de diverses nations. M. Lochmann, représentant de la Suisse au sein de la commission, fut désigné comme président. Je ne discuterai pas les travaux de la commission, qui nous présentera un rapport spécial.

2. La question de la carte de la Terre engendra celle du *choix d'un méridien initial*, qui fut mise à l'ordre du jour. Malheureusement l'unanimité en faveur du méridien de Greenwich ne put être obtenue. Le Congrès se contenta d'exprimer le vœu que le Conseil fédéral, de concert avec le gouvernement italien, qui en avait récemment pris l'initiative, s'entendit avec les autres gouvernements, pour hâter l'étude des questions du méridien initial, de l'heure universelle et des fuseaux horaires, ce qui amènerait la convocation d'une commission de délégués munis de pleins pouvoirs pour régler définitivement ces diverses questions.

En attendant on en est resté là. Il s'écoulera encore un certain temps avant que nous ayons enfin un méridien unique; cela arrivera peut-être au moyen d'un compromis.

La seconde partie de la résolution de Berne, c'est-à-dire celle qui recommande l'heure des zones, est aujourd'hui un fait accompli. En effet, l'heure de l'Europe occidentale régit actuellement la Grande-Bretagne, la Belgique et la Hollande; l'heure de l'Europe centrale règle le temps pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Serbie, la Suède, la Suisse et la Turquie occidentale; l'heure de l'Europe orientale est observée en Bulgarie, en Roumanie et dans la Turquie orientale. Il n'y a que bien peu d'Etats qui, en Europe, aient conservé leur heure nationale. Tels sont la France, où les horloges des gares avancent de 5 minutes sur l'heure de l'Europe occidentale, le Portugal, l'Espagne et la Grèce. En réalité, la Russie peut être considérée comme réglée par l'heure de l'Europe orientale, puisque son heure nationale n'avance que d'une minute sur celle-ci.

Nous serions heureux de pouvoir constater que le dernier Congrès a contribué à l'exécution de cette utile institution.

3. En corrélation avec le projet de la carte terrestre, la proposition suivante fut votée :

« Le Congrès des sciences géographiques de Berne de 1891 recommande aux savants anglais de cesser de se servir, dans les publications scientifiques et techniques, des anciennes unités anglaises et les prie d'introduire les unités métriques acceptées comme légales en Angleterre par la loi de 1864. »

Malgré l'importance de cette recommandation, qui n'est pas formulée pour la première fois, elle n'a pas encore été réalisée. Espérons qu'un résultat favorable ne se fera pas attendre trop longtemps.

4. Une question qui touche également, quoique indirectement, la première décision de Berne se rapporte à *l'orthographe* des noms géographiques. Il est permis de douter que la décision prise sur cette question, dans toute son étendue, soit jamais universellement admise. Toutefois nous pensons qu'un pas décisif a été fait dans l'application de la première partie de cette résolution, qui est formulée comme suit : « Dans tous les pays ayant une écriture avec caractères latins, on emploiera cette écriture pour la désignation sur les cartes des noms géographiques. » Nous pouvons, nous semble-t-il, nous féliciter de l'abandon du malheureux principe de la reproduction phonétique exacte, qui exigeait que chaque nom géographique, dans chaque langue, fût écrit différemment. Il est tenu compte ainsi de ce que, le plus souvent, nous ne lisons que les noms géographiques,

tandis que nous avons très rarement l'occasion de les entendre prononcer. Espérons que cette règle orthographique ne tardera pas à être généralement suivie par les cartographes ; on remédierait ainsi à une véritable confusion. Mais une question reste non résolue : celle de la transcription des noms géographiques des pays qui ne possèdent pas les caractères latins. Dans aucun cas, on ne pourrait déclarer comme seul correct le système orthographique adapté à une langue unique. Encore ici, il faudra d'une manière ou d'une autre recourir à certains compromis.

5. Une question importante discutée à Berne est celle de la création des *bibliographies géographiques*. En voici la teneur :

« Le Congrès émet l'avis qu'il est urgent d'élaborer et de publier des bibliographies des sciences géographiques en suivant, autant que possible, un plan d'ensemble. La meilleure manière de procéder à cet effet, c'est d'instituer dans chaque pays une commission centrale chargée de cette tâche. »

Nous pouvons enregistrer ici des résultats positifs. La décision a porté des fruits. Le rapporteur spécial de la commission centrale pour la bibliographie nationale suisse vous communiquera à ce sujet un rapport détaillé.

Nous aurions ainsi passé en revue les seules décisions du dernier Congrès qui, par leur importance, primaient toutes les autres. Nous ajouterons brièvement :

6. Que « le Congrès de Berne a émis le vœu que les sociétés de géographie agissent auprès de leurs gouvernements respectifs pour obtenir la création de chaires spéciales de géographie dans toutes les académies et les universités qui n'en possèdent pas encore ».

7. De plus, « le Congrès invite les voyageurs à suivre le plus strictement possible, pour leurs observations météorologiques, les règles prescrites par le Comité international de météorologie ».

8. Un vœu spécial émis au Congrès de Berne tend aujourd'hui à se réaliser, à savoir qu'à l'exemple de la France et de la Suisse qui ont, les premières, si heureusement exécuté et achevé le relevé de leurs lacs alpestres, les autres Etats qui ont des territoires alpestres entreprennent à leur tour un semblable travail. Dès lors, l'Autriche a commencé la publication d'un Atlas hydrographique alpestre sous la rédaction de MM. Penck et Richter. L'Italie a commencé à sonder avec soin la profondeur de ses lacs et à publier des cartes. Enfin le bureau topographique fédéral prépare, sous forme d'Atlas, une édition spéciale du relevé des lacs de la Suisse.

9. Rappelons enfin le vœu émis déjà à maintes reprises et renouvelé au Congrès de Berne, vœu qui tient au cœur de tous les

géographes, l'exploration des mers et des pays de la zone australe polaire. Espérons que cette question, que nous retrouvons sur le programme du Congrès actuel, prendra bientôt un nouvel essor.

Me voici arrivé au terme de mon rapport. Permettez-moi, avant de finir, d'exprimer le désir que les Congrès internationaux des géographes prospèrent de plus en plus, qu'ils exercent une influence toujours plus marquée sur le développement des sciences géographiques et qu'ils concourent à créer des relations plus étroites entre les savants des différentes nations et, par là-même, à rapprocher les peuples.



II.

Rapport

du président de la commission pour l'établissement d'une carte de la Terre à l'échelle de 1:1 000 000.

Présenté au comité du Congrès international des sciences géographiques
de 1891 et à la commission de la carte.

A. Rapport de gestion.

La question de l'élaboration d'une carte uniforme pour toute la Terre à l'échelle de 1:1 000 000 fit le principal objet des délibérations du V^e Congrès international des sciences géographiques réuni à Berne en 1891. Le projet avait été exposé dans ses traits généraux par M. le professeur Penck de Vienne. M. le commandant de Lannoy de Bissy appuya la proposition de M. Penck, après avoir parlé explicitement de l'élaboration de sa grande carte de l'Afrique à l'échelle de 1:2 000 000. Comme une discussion au sein du Congrès n'aurait donné aucun résultat, toute l'affaire fut confiée à une commission préconsultative, chargée de présenter au Congrès, dans sa séance de clôture, les conclusions auxquelles elle serait arrivée. Dans cette séance la décision suivante fut prise, conformément à la proposition de la dite commission :

« Le Congrès des sciences géographiques de Berne décide de prendre l'initiative de l'étude d'une grande carte de la Terre à l'échelle de 1:1 000 000, dont les sections seraient, de préférence, limitées par des méridiens et des parallèles.

« Il institue dans ce but une commission composée de savants de diverses nationalités qui sollicitera les Etats à faciliter la réalisation de l'œuvre. La commission s'efforcera, en outre, d'obtenir que les Etats confectionnant des cartes, que les sociétés, les revues et les établissements géographiques privés qui publient des cartes originales, élaborent des feuilles de la dite carte. La vente des feuilles devra se faire dans les conditions les plus avantageuses pour le public.

« La commission a le droit de s'adjoindre les membres qui lui paraîtraient utiles à l'œuvre et fera connaître périodiquement l'état d'avancement du travail. »

Cette commission fut alors composée comme suit :

Allemagne :

- M. le professeur baron *von Richthofen*, Berlin.
- M. le professeur *Supan*, Gotha.¹

Autriche-Hongrie :

- M. le général *von Arbter*, Vienne.
- M. le professeur *Penck*, Vienne.

Espagne :

- M. le colonel *Coello*.

Etats-Unis de l'Amérique du Nord :

- M. *Mendenhall*, Washington.
- M. le major *Powell*, Washington.

France :

- M. Ch. *Maunoir*, Paris.
- M. François *Schrader*, Paris.

Grande-Bretagne et Empire des Indes :

- M. le général *Walker*, Londres.
- M. le général *Wilson*, Londres.
- M. E.-G. *Ravenstein*, Londres.
- M. *Scott Keltie*, Londres.

Italie :

- M. Guido *Cora*, Turin.
- M. le général Annibale *Ferrero*, Florence.

Portugal :

- M. le professeur *Cordeiro*, Lisbonne.

Pays-Bas :

- M. *Eckstein*, directeur, La Haye.

Russie :

- M. le général *de Tillo*, St-Pétersbourg.

¹ M. *Supan* donna sa démission en 1893 en raison de ses nombreuses occupations.

Suède :

M. le major *Selander*, Stockholm.

Suisse :

M. le colonel *Lochmann*, Berne.

Ce dernier fut désigné par le Congrès comme président de la commission.

Dans le courant du mois d'octobre, M. Gobat, président du comité chargé de l'exécution des décisions du Congrès de Berne, fit connaître leur nomination aux membres de la commission de la carte. Les réponses se firent attendre, au moins en partie, de sorte que le président de la commission, M. le colonel Lochmann, ne put envoyer une première circulaire aux membres qu'en mars 1892.

Très occupé par ses fonctions officielles de chef du bureau topographique fédéral et de chef d'arme du génie, M. Lochmann proposa au comité du Congrès la nomination d'un bureau qui devait l'assister dans les travaux à entreprendre. Ce bureau dont les membres ont voix consultative et restent en fonctions jusqu'au Congrès de Londres, fut composé comme suit :

M. le Dr *Brückner*, professeur de géographie à l'Université de Berne ;

M. le Dr *Graf*, professeur de mathématiques à l'Université de Berne ;

M. *Held*, premier ingénieur-topographe au bureau topographique fédéral.

Pour mener à bien la décision du Congrès, la commission avait pour tâche :

1° d'étudier le projet dans son ensemble ;

2° de solliciter les Etats à faciliter la réalisation de l'œuvre.

Un mémoire, dans lequel M. Penck exposait son projet d'une façon détaillée, devait servir de base à la discussion. Ce mémoire, envoyé au président au cours de l'été 1892, fut traduit en français par M. Coulin, ingénieur au bureau topographique fédéral. Il parut, en français, en automne 1892, dans le « *XI^e Rapport annuel de la Société de géographie de Berne* », et à la même époque, en allemand, dans les « *Deutsche geographische Blätter* », publiés par la Société de géographie de Bremen (volume XV) ; enfin, en anglais, sous une forme abrégée, dans le « *Geographical Journal* » (mars 1893).

Cependant, la discussion avait été engagée déjà avant la publication des propositions détaillées de M. Penck, dans le journal « *Das Ausland* ». M. Lüddecke y combattait le projet. MM. Habenicht,

Penck et Hammer parlaient en sa faveur. M. Ravenstein, en août 1892, rapportait également dans un sens favorable au projet, dans la section de géographie de la « *British Association* » à Edimbourg.

Au nom du bureau, M. le prof. Dr Brückner présenta à la réunion des géographes allemands tenue à Stuttgart en avril 1893, un rapport détaillé sur le projet et l'état de la question. A cette occasion, MM. Held et Brückner démontrèrent la possibilité — mise en doute par différents savants — de réunir en une seule planche un certain nombre de feuilles (9 des latitudes basses, 12 des latitudes moyennes) sans qu'il se produise de disjonctions. Le rapport de M. Brückner, publié à Berne en été 1893, fut envoyé aux membres de la commission.

Dans la suite, le projet fut vivement discuté au sein de la Société impériale russe de géographie. Celle-ci traduisit et inséra dans son bulletin (*Isvestija*) un grand nombre des mémoires élaborés par MM. Penck, de Lannoy de Bissy, Lüddecke, etc.

En outre, il importe de mentionner que les membres anglais de la commission se sont réunis plusieurs fois à Londres pour délibérer sur le sort du projet.

Enfin la société de géographie de Paris s'est intéressée chaudement à la question. Elle l'a même soumise à d'autres sociétés géographiques de France. Nous avons sous les yeux l'avis émis par M. *Barbier*, tout à fait favorable au projet; cet avis a été discuté par une commission spéciale composée de MM. *Millot*, *Auerbach*, *Floquet* et *Thoulet*, et accepté par la « Société de géographie de l'Est ». Un rapport soumis à la commission de Paris par M. *Adrien Germain*, ingénieur hydrographe en chef de la Marine, sera publié sous peu. Nous espérons que MM. les délégués de la Société de géographie de Paris exposeront d'une façon complète les progrès réalisés en France dans cette question de la carte de la Terre.

Plusieurs membres de la commission ont étudié à fond par lettres les propositions de M. Penck. Aussi pouvons-nous dire que la discussion sur cet objet a été nourrie.

Une autre preuve en est le nombre relativement grand des publications qui se sont occupées de la carte de la Terre, publications dont l'énumération se trouve dans l'annexe. Cependant le bureau comprit bientôt qu'on n'arriverait à une conclusion pratique quelconque qu'en réunissant la commission dans une séance. Le président pensa devoir insister pour faire convoquer les membres de la commission. Malheureusement il ne put y arriver. Un des membres proposa de tenir une séance en octobre 1892 à *Huelva*, à l'occasion des fêtes colombiennes. Mais les autres membres ayant été appelés à donner leur avis là-dessus, il se trouva que quelques-uns seulement d'entre

eux se rendaient à Huelva. La majorité s'opposa à la convocation d'une séance dans cette ville; il fallut donc y renoncer. Le président proposa ensuite de se réunir en avril 1893 à Stuttgart, lors de l'assemblée des géographes allemands, ou immédiatement après celle-ci, en un lieu quelconque de l'Europe centrale; cette nouvelle proposition n'eut pas un meilleur sort que la première. Peut-être cet insuccès est-il dû en partie au fait qu'un des membres de la commission avait adressé à tous ses collègues, sans s'être entendu préalablement avec le président, une circulaire invitant la commission, au nom de la ville de Turin, à se réunir dans cette ville.

Quoi qu'il en soit et de quelque manière qu'on s'y soit pris, on n'a pas réussi à se mettre d'accord sur le lieu et la date de la séance projetée. Cela se comprend d'ailleurs très bien, vu les grands sacrifices de temps et d'argent que cette séance aurait entraînés pour les membres de la commission, obligés pour la plupart d'entreprendre un long voyage, exclusivement en vue de cette réunion.

A la suite de ces complications, le président arriva à la ferme conviction qu'il ne pourrait réunir la commission aussi longtemps que les membres y participeraient à titre privé. C'est pourquoi le bureau se mit à examiner s'il ne serait pas possible de donner à la commission un caractère officiel, en faisant intervenir les gouvernements dans sa nomination. C'était, semblait-il, le dernier moyen d'arriver à une réunion des membres de la commission. En conséquence le président s'adressa au comité chargé de l'exécution des décisions du Congrès de Berne, comité présidé par le président du Congrès, M. le Dr Gobat; ce comité, à son tour, décida de charger le président de la commission de la carte, M. le colonel Lochmann, de faire auprès du gouvernement fédéral suisse les démarches nécessaires pour l'engager à inviter les gouvernements des divers Etats à se faire représenter officiellement à une conférence où se discuterait la question de la carte terrestre. Le président de la commission de la carte, ainsi que le comité exécutif, se crurent d'autant plus autorisés à agir de la sorte, que c'était le Congrès de Berne qui avait chargé la commission de solliciter l'appui des gouvernements de tous les pays en faveur de la carte de la Terre.

Le président pria donc le Conseil fédéral suisse de convoquer les Etats à une conférence internationale. Le Conseil fédéral, en raison de l'importance du projet de la carte terrestre, accueillit très favorablement l'invitation et s'empressa de faire par voie diplomatique les convocations désirées. Il joignit à la circulaire envoyée aux gouvernements les pièces et les éclaircissements nécessaires, ainsi que la liste des membres de la commission élus par le Congrès. Les

objets mis à l'ordre du jour de la séance officielle de la commission, qu'on se proposait de réunir en septembre 1893, étaient les suivants :

- 1^o Fixation des normes pour la carte de la Terre;
- 2^o Entente avec les Etats civilisés en vue de l'application de ces normes à la carte de leur territoire, de leurs colonies et des pays placés sous leur protectorat;
- 3^o Entente relative aux moyens à employer pour établir les cartes de pays ou territoires qui ne sont pas sous la domination d'Etats civilisés.

En même temps, on informa les membres de la commission de la carte de cette démarche et on les chargea de demander personnellement à leurs gouvernements respectifs de les investir de mandats officiels.

Malheureusement ces démarches n'eurent pas le succès désiré. Certains Etats qui en raison de leur étendue, avaient précisément le plus d'intérêt à la question, déclinèrent l'invitation du Conseil fédéral suisse; ce sont la Grande-Bretagne, la Russie et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Un certain nombre d'Etats adhérèrent au contraire au projet, soit en se déclarant d'accord en principe, soit en se déclarant prêts à le mettre en discussion; quelques-uns d'entre eux nommèrent même des délégués; ce sont l'Espagne, l'Italie, le Japon, le Vénézuéla, le Honduras et l'Etat du Congo. Des délégués furent également nommés par l'Autriche-Hongrie, la Serbie et la Suisse.

Dans des conditions semblables, il ne restait qu'une chose à faire, c'est de renoncer à la conférence officielle. Aussi le Conseil fédéral suisse fit-il savoir par voie diplomatique à tous les Etats que, pour différentes raisons, la question avait dû être ajournée, mais qu'on se réservait d'y revenir en temps opportun. Le bureau se résigna également à abandonner pour le moment l'idée d'une réunion de la commission et décida de ne convoquer une séance qu'à la veille de l'ouverture du VI^e Congrès international des sciences géographiques, persuadé qu'il était, vu les expériences faites, qu'une convocation à une date antérieure n'aurait amené aucun résultat. Voilà pourquoi par une lettre du 30 avril 1895, il invita la commission à siéger à Londres le 25 juillet; c'est donc là que va se décider la manière dont on poursuivra la réalisation de l'entreprise.

B. Rapport sur les résultats de la discussion engagée à propos de la carte de la Terre à l'échelle de 1:1 000 000.

I.

Le besoin d'une carte uniforme de la Terre au 1:1 000 000 existe-t-il? Question fondamentale de laquelle dépend la justification du projet. Presque tous les savants y ont répondu affirmativement; ainsi par exemple la commission technique de la société de géographie de l'Est qui s'est prononcée très catégoriquement pour l'adoption d'une échelle unique. On ne peut contester que des cartes générales n'aient une grande valeur pour tous les Etats civilisés. Les plus grandes cartes des grands Atlas, celles de Stieler, par exemple, sont pour la plupart à l'échelle de 1:1 500 000, tandis que les cartes synoptiques qui existent sont presque toutes à une échelle supérieure à celle de 1:1 000 000; ainsi la magnifique carte de l'Empire allemand de M. Vogel à l'échelle de 1:500 000, la carte générale de l'Europe centrale à l'échelle de 1:750 000, la carte de la France à l'échelle de 1:500 000. De pareilles cartes ne peuvent en aucune façon remplacer une carte générale au 1:1 000 000, déjà pour la raison que dans l'élaboration d'une carte, il faut tenir compte non seulement de l'échelle linéaire, mais aussi de l'échelle superficielle. C'est avant tout cette dernière qui détermine la facilité de manipulation d'une carte. La surface croît proportionnellement au carré de l'échelle linéaire. Il en est de même du contenu, autant qu'on peut le représenter. Ainsi l'échelle linéaire de la carte projetée de la Terre est à celle de l'Empire d'Allemagne, tracée par M. Vogel, comme 1:2; tandis que les surfaces sont entr'elles comme 1:4; de sorte que la carte de M. Vogel est quatre fois plus grande que ne le serait une carte de l'Empire allemand au 1:1 000 000. La carte projetée serait un peu plus grande de moitié que la carte synoptique autrichienne de l'Europe centrale au 1:750 000. On peut en conclure que, même pour les pays qui ont une carte au 1:750 000 et au 1:1 250 000, l'élaboration d'une carte au 1:1 000 000 n'est pas inutile, car les surfaces des cartes en question seraient fort différentes et dans le rapport de 3:2:1. Ce besoin est prouvé d'ailleurs par la nouvelle édition de l'Atlas Andree et de l'Atlas Debes, où l'Empire Allemand est représenté dans l'échelle de 1:1 000 000, et par l'Atlas de M. Vivien de St-Martin, où M. Schrader a reproduit la carte de la France également au 1:1 000 000.

La question semble être différente quand il s'agit des territoires situés en dehors de l'Europe, encore imparfaitement connus. M. Lüddecke, auteur de la grande carte de l'Afrique au 1 : 4 000 000, publiée chez Perthes, conteste, il est vrai, que le besoin de cartes au 1 : 1 000 000 se fasse sentir par rapport à ces territoires et qu'il corresponde à l'importance de l'œuvre. Mais d'autres cartographes de premier rang sont d'un avis tout à fait opposé à celui de M. Lüddecke. Ils recommandent l'emploi de l'échelle de 1 : 1 000 000 justement pour les pays encore peu connus et tout spécialement pour l'Afrique.

M de Lannoy de Bissy, auteur de la carte de l'Afrique au 1 : 2 000 000, a dit expressément qu'il adopterait l'échelle de 1 : 1 000 000 s'il avait à refaire la carte de l'Afrique et à plus forte raison celle des autres parties de la Terre. M Ravenstein, cartographe de la société de géographie de Londres, est du même avis. Il a fait, il y a quelques années, la carte de l'Afrique anglaise à cette échelle, et actuellement il en prépare une nouvelle édition. Celle-ci n'aurait pas été mise en œuvre, si une carte au 1 : 1 000 000, même pour ces contrées, ne répondait pas à besoin réel.

La maison Dietrich Reimer à Berlin vient d'entreprendre la publication d'une grande carte de l'Afrique orientale allemande, en 29 feuilles, à l'échelle de 1 : 300 000. C'est M. Richard Kiepert qui en est l'auteur. Si nous considérons la surface de la carte, cette échelle est à peu près dix fois plus grande que celle de la carte projetée au 1 : 1 000 000. Il y dix ans, il aurait été absolument impossible de dresser une carte de ces contrées alors peu connues à une échelle aussi grande, mais aujourd'hui cette entreprise est réalisable. Ce fait prouve la rapidité avec laquelle se découvrent, grâce à l'activité des explorateurs, les territoires en dehors de l'Europe.

Différents géographes s'accordent à dire que dès maintenant l'échelle de 1 : 1 000 000 est applicable à la moitié de la terre ferme. Qu'on se mette donc courageusement à l'œuvre. Pendant les années nécessaires à l'élaboration et à la publication des feuilles se rapportant à cette moitié déjà connue, nos connaissances sur les autres territoires s'augmenteront graduellement de telle façon qu'une nouvelle fraction de 20 % de l'étendue terrestre viendra s'ajouter aux 50 %, pour être représentée au 1 : 1 000 000. Dans 50, peut-être dans 100 ans, il resterait seulement quelques territoires auxquels on ne pourrait pas appliquer l'échelle de 1 : 1 000 000.

Les propositions de M. Penck concernent uniquement les continents et les îles; les mers avoisinantes seulement selon la place qu'elles occupent sur la feuille. Il pense qu'il ne faut pas songer

à reproduire la mer entière à cette échelle. La commission de la société de géographie de l'Est propose au contraire de le faire. Le bureau croit qu'elle va trop loin. Car, en effet, l'emploi d'une échelle plus petite y suffirait. La conformation du fond de la mer étant relativement simple, la nécessité d'une aussi grande échelle n'est pas plus justifiée, à notre avis, au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique. Commençons donc une fois pour toutes par les continents; quand nous y aurons réussi, il sera toujours possible d'étendre la carte également aux mers.

II.

Le choix de la *projection* est d'une très grande importance. Il n'est pas possible de représenter, sur un plan, la surface entière de la Terre sans qu'il se produise des déformations. Les feuilles du milieu seraient bien réussies; celles des bords le seraient beaucoup moins. Pareille chose ne doit pas exister pour une carte comme celle qui est projetée. La première condition de ce travail c'est que toutes les feuilles doivent offrir le même degré d'exactitude et de conformité avec le terrain. On ne peut donc faire usage que de la *projection polyédrique* ou de la *projection tronconique*. Les feuilles devraient être limitées par des méridiens et des parallèles.

C'est entre ces deux systèmes de projection qu'il faut choisir. M. Penck est plutôt disposé à accorder la préférence à la projection tronconique. Beaucoup de savants l'appuient. La commission technique de la société de géographie de l'Est s'est prononcée dans le même sens. M. Barbier, secrétaire-rapporteur, avait déjà proposé en 1878 la même projection pour le projet de carte uniforme de la Terre.

M. Lüddecke et quelques-uns des représentants de l'Angleterre dans la commission ont combattu l'utilisation de la projection sur des manteaux coniques, parce qu'elle ne permet pas l'assemblage d'un certain nombre de feuilles. En effet quand on coupe, en suivant les méridiens et qu'on développe sur un plan les surfaces convexes des troncs de cône, sur lesquelles on a projeté les grandes zones de la Terre, il se produit des disjonctions entre les différentes zones. Ces disjonctions ne permettent pas de réunir en une seule planche les feuilles correspondant à chaque continent. L'échelle employée empêcherait du reste de le faire: Ainsi les feuilles de l'Asie réunies donneraient une carte de 8 mètres de hauteur; celle de l'Europe, une carte de 4 mètres de hauteur. Pour embrasser d'un coup d'œil une pareille carte, il faudrait se trouver à une distance de quelques mètres et qu'elle fût en quelque sorte peinte à la brosse

et non pas finement faite comme celle qui est en projet. L'assemblage de plusieurs feuilles de la carte terrestre ne sera utile qu'autant que les feuilles resteront lisibles. En admettant des trapèzes de 5°, il sera possible de réunir 9 feuilles au plus des régions équatoriales et 12 au plus des contrées de l'Europe centrale. Ce fait a été prouvé, d'abord par les calculs de MM. Hammer et Penck et intuitivement par MM. Held et Brückner. La commission technique de la société de géographie de l'Est appuie cette opinion.

Nous en concluons que pour tous les Etats de la Terre, excepté pour la Russie, la Chine, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Brésil, il sera possible d'assembler sur un plan les feuilles de la carte terrestre. Ainsi tombe l'objection qu'une opération pareille est impossible.

Parmi les différents moyens que nous avons de développer le projet sur les plans d'un polyèdre inscrit ou circonscrit à la sphère ou sur les surfaces convexes de troncs de cône inscrits ou circonscrits, M. Penck recommande spécialement celui où la longueur des côtés des feuilles correspond exactement à la réalité, c'est-à-dire où la longueur des parallèles servant de limites entre les feuilles, et la distance qui sépare ces parallèles, ainsi que la longueur des méridiens-limites (dans la méthode tronconique), sont reproduites exactement. Dans l'un et l'autre de ces deux genres de projection, la surface de la carte souffre une petite diminution, c'est vrai ($\frac{2}{3}$ ‰ de la surface à représenter). Mais cette déformation ne mérite pas d'être prise en considération, si on la compare à la contraction beaucoup plus grande que subit la feuille de papier par suite de l'impression. M. Mendenhall propose d'éliminer le plus possible cette cause d'erreur pour la feuille entière en employant la projection d'Euler, c'est-à-dire en ne reproduisant pas les parallèles-limites dans leur véritable longueur, mais deux parallèles distants chacun des parallèles-limites du quart de la hauteur de la carte. Quelque chose de pareil est proposé par la commission technique de la société de géographie de l'Est. Cela est juste en théorie, mais en pratique, cela n'a aucune importance, ces écarts passant inaperçus. En tout cas, cette question est secondaire. Ce qui est essentiel, c'est que M. Mendenhall et la commission susdite admettent la projection tronconique de M. Penck.

On peut donc conclure de la discussion que pour l'établissement de la carte projetée la projection tronconique est la meilleure.

III.

Il règne moins d'entente au sujet de la *grandeur des feuilles*, problème connexe à celui de la projection. M. Penck, dans ses pro-

positions détaillées, conseille de donner à chaque feuille une longueur de 5° de l'Ouest à l'Est et autant du Nord au Sud, en établissant toutefois au-delà du 60^e parallèle des feuilles doubles, c'est-à-dire ayant une longueur de 10° de l'Ouest à l'Est. M. Ravenstein l'appuie. Pour les latitudes moyennes, la forme des feuilles représentant des zones de 5° ne serait certainement pas belle; en tout cas, on s'y habituerait difficilement, cette forme étant très allongée dans la direction du Nord au Sud. C'est pourquoi M. Coello ne voudrait donner aux feuilles qu'une hauteur de 3°. L'idée est juste, si l'on ne songe qu'à la question de forme. Les feuilles de l'Europe centrale n'auraient pas de cette façon un format désagréable à la vue. Peut-être vaudrait-il encore mieux de donner aux feuilles une hauteur de 4° au lieu de 5°. Si 4 n'est pas contenu un nombre exact de fois dans 90, peu importe, car, les contrées avoisinant le Pôle nord, à supposer que nous en sachions un jour quelque chose, se présenteront très probablement du 88° au 90° sous forme de calotte. Malheureusement on augmentera, de cette façon, le nombre des feuilles.

La commission technique de la société de géographie de l'Est propose pour les continents :

De 0° à 30°, 10 zones de feuilles de 4° en longitude;

de 30° » 60°, 10 » » » » 5° » »

de 60° » 69°, 3 » » » » 8° » »

de 69° à 72°, 72° à 75°, 75° à 78°, 78° à 81°, 81° à 84°, de 84° à 87° et de 87° à 90°, une zone pour chaque, respectivement de 10°, 12°, 15°, 20°, 24°, 40° et 90° en longitude. Elle préconise pour la représentation des mers l'emploi de feuilles de 5° de hauteur sur 5° de largeur, dans les latitudes basses ou moyennes, et de 10° à 20° de largeur dans les latitudes élevées.

La question des dimensions des feuilles n'est donc pas du tout tranchée.

IV.

Malheureusement il en est ainsi d'un autre problème, lié aussi à celui de la projection; nous voulons parler du *choix du méridien initial*. Il est vrai qu'aujourd'hui presque tous les Etats adoptent le méridien de Greenwich. Mais la France tient à celui de Paris. Et pourtant nous avons le plaisir de relever ici une proposition digne de remarque faite par la commission technique de la société de géographie de l'Est, qui laisse entrevoir la possibilité d'une transaction entre la Grande-Bretagne et la France. D'après cette proposition, la France se montrerait disposée à reconnaître comme méridien initial de la carte terrestre un méridien océanique dérivé d'un mul-

tiple de 5° ou de 10° de celui de Greenwich, à la condition expresse que la Grande-Bretagne mit en pratique le système métrique sur les feuilles de la carte terrestre dont l'exécution lui incombera. Qu'on prenne un méridien océanique comme premier méridien, au lieu de celui de Greenwich, il importe peu; cela n'exercera d'influence que sur le numérotage des feuilles et non sur leur délimitation. Et même si l'on ne pouvait s'entendre sur l'emploi d'un méridien initial identique, la chose serait sans conséquence grave, au cas où l'on choisirait la projection tronconique. Les limites des feuilles tomberaient ailleurs, voilà tout; l'image ne serait pas le moins du monde modifiée: il est indifférent de découper le tronc de cône à un endroit ou à l'autre, pourvu que la section corresponde exactement à un côté du manteau.

V.

Une question importante est celle du *contenu* et du *mode de représentation de la carte*. A ce propos, les membres de la commission ne sont pas encore entrés dans les détails. Chacun reconnaît qu'il faut accentuer surtout la figuration des éléments de géographie physique; mais représentera-t-on le relief du terrain au moyen des courbes de niveau, ou de l'estompage, ou bien encore des hachures; emploiera-t-on le procédé de lumière oblique ou de lumière zénithale? Les opinions ne se sont pas encore prononcées définitivement là-dessus. En tout cas, on incline à faire usage du système des courbes de niveau, soit concurremment avec un autre système, soit seul.

Les conclusions, auxquelles arrive la commission technique de la société de géographie de l'Est à ce sujet, nous paraissent dignes d'attention. Cette commission est d'avis d'indiquer aussi bien le relief terrestre que les profondeurs sous-marines par des courbes de niveau, sauf à compléter l'expression du relief par un estompage bistre. Elle recommande ce procédé pour les quatre motifs suivants:

- 1° Le mode de figuration du relief par courbes de niveau est le moins coûteux pour la gravure, et par conséquent le plus avantageux quant au prix de revient;
- 2° En cas de rectification, cas assez rare, puisque le relief ne sera exprimé par courbes qu'autant qu'il sera suffisamment bien relevé, ce mode se prête mieux aux remaniements que la hachure;
- 3° Quand on ne possède pas d'éléments suffisants pour exprimer le relief en courbes hypsométriques, on n'est pas mieux outillé pour le figurer à l'aide des hachures;
- 4° Enfin, le simple estompé suffit là où l'on ne peut figurer le relief par courbes, dût-on donner plus de vigueur à l'expression

du relief, là où cela est nécessaire, par quelques traits de force. Cet estompé, établi sur une planche à part, est la chose la plus facile du monde à modifier ou à remplacer dans les régions où le relief est encore vaguement connu.¹

VI.

Après cela, on a touché au problème des *mesures*, important surtout pour la figuration des cotes d'altitude. Malheureusement, les délégués de l'Angleterre se sont refusés, d'une façon énergique, d'employer le système métrique sur leurs feuilles; cela rendrait dès l'abord, disent-ils, la carte impopulaire en Angleterre et en compromettrait la vente. Par contre M. Mendenhall s'est prononcé explicitement pour l'adoption exclusive du kilomètre pour les distances, afin de mettre une fois un terme au divers systèmes des milles, ce qui entraîne l'acceptation du système métrique pour mesurer les hauteurs. En tout cas, il faudrait choisir ici aussi une mesure uniforme. On peut du reste le faire sans porter atteinte à la mesure anglaise; il suffit que les pays, qui croiront ne pas pouvoir se passer de cette dernière mesure, se servent d'une planche d'impression spéciale pour les chiffres des altitudes et pour les lignes hypsométriques, et qu'ils remplacent la dite planche par une autre portant les chiffres en mètres pour l'impression des feuilles destinées aux autres pays.

VII.

Vient maintenant la question des *noms* à faire figurer sur la carte. L'uniformité est désirable dans l'*orthographe* des noms propres géographiques. Mais c'est un résultat très difficile à obtenir. L'on est cependant déjà d'accord en ce que, pour les termes géographiques de tous les pays qui se servent de l'écriture latine, on emploiera l'orthographe officielle. La question est plus difficile à trancher pour les pays qui ne se servent pas de caractères latins et où une transcription devient nécessaire. Celle-ci doit-elle être littérale ou phonétique? La question est encore ouverte. Le meilleur moyen de la résoudre est peut-être celui que M. Penck propose, à savoir, d'employer une transcription nationale, non internationale; c'est-à-dire qu'on transcrirait, pour ces pays, les noms littéralement, selon des règles proposées par les autorités nationales.

Pour le petit nombre des Etats civilisés qui n'ont pas l'alphabet latin, il sera sans doute nécessaire de publier, à côté de l'édition

¹ Le cartographe Habenicht recommande lui-même tout particulièrement le système de figuration par courbes et estompé.

latine, aussi une édition dans l'écriture nationale, ce qu'on obtiendra facilement en établissant une planche d'impression à part pour les noms.

VIII.

Pas n'est besoin de soulever dans ce rapport d'autres questions d'un intérêt secondaire comme, par exemple, celle d'un répertoire des noms employés sur la carte avec des notes sur leur prononciation, etc.

Pour terminer, présentons encore quelques observations sur les frais d'établissement de la carte. M. Penck les évalue au plus haut à 4,8 millions de francs. Mais suivant la commission technique de la société de géographie de l'Est, ils peuvent être réduits de beaucoup si l'on renonce aux hachures pour la figuration du terrain. Le bureau croit pouvoir se rallier à cette opinion.

Mais que seront même 5 millions, supportés d'ailleurs par un grand nombre d'Etats, en regard des avantages considérables qui résulteraient de cette entreprise pour le monde entier !

Annexe.

Liste des publications concernant l'élaboration d'une carte de la Terre au 1:1 000 000, qui ont été communiquées au bureau.

1. A. Penck: Die Erdkarte im Massstab von 1 : 1 000 000. Beilage zur Allgemeinen Zeitung. München 1891. Nr. 169. 20. Juni.
2. A. Penck: Die Herstellung einer einheitlichen Erdkarte im Massstab von 1 : 1 000 000. Compte-rendu du V^e Congrès international des Sciences géographiques. Berne 1892. p. 191.
3. de Lannoy de Bissy: Quelques détails sur la carte d'Afrique au 2 000 000^{me}, à propos de la question de l'élaboration d'une carte de la Terre à l'échelle du 1 000 000^{me}. Compte-rendu du V^e Congrès international des Sciences géographiques. Berne 1892. p. 199.
4. Procès-verbal de la séance de clôture du 14 août 1891. Compte-rendu du V^e Congrès international des Sciences géographiques. Berne 1892. p. 104.

5. A. E. Forster: Ueber die Herstellung einer Karte der Erde im Massstabe von 1 : 1 000 000. Das Ausland 1891. Nr. 31. p. 611.
6. R. Lüddecke: Zur Erdkarte im Massstabe von 1 : 1 000 000. Das Ausland 1891. Nr. 46. p. 902.
7. A. Penck: Zur Erdkarte im Massstab von 1 : 1 000 000. Das Ausland 1891. Nr. 52. p. 1021.
8. Habenicht: Vorschlag zur praktischen Durchführung und Erweiterung des Penckschen Weltkartenprojektes. Das Ausland 1892. Nr. 1. p. 13.
9. R. Lüddecke: Noch einmal zur Erdkarte im Massstabe von 1 : 1 000 000. Das Ausland 1892. Nr. 11. p. 161.
10. A. Penck: Zur Erdkarte im Massstabe von 1 : 1 000 000. II. Das Ausland 1892. Nr. 19. p. 287.
11. Habenicht: Noch ein Wort zu A. Pencks Erdkartenprojekt. Das Ausland, 1892. Nr. 19. p. 291.
12. A. A. Tillo: Projekt karty semnovo chara v odnu millionny. Jsvestija de la Sociéte Imperiale russe de Géographie Vol. XXVIII. p. 433. (Traduction en russe des mémoires cités sous les numéros 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10.)
13. E. G. Ravenstein: A Proposed International Map of the World. Proc. R. Geogr. Soc. XIV. p. 716.
14. E. Hammer: Zur Projektion der Erdkarte in 1 : 1 000 000. Das Ausland 1892. Nr. 40. p. 625.
15. A. Penck: Ueber die Herstellung einer Erdkarte im Massstabe von 1 : 1 000 000. Vorschläge der vom Berner internationalen geographischen Kongress eingesetzten Kommission unterbreitet. Deutsche geographische Blätter. XV. Heft 3 und 4.
16. A. Penck: Etablissement et publication d'une carte de la Terre au 1 : 1 000 000. Propositions. XI. Jahresbericht der Berner Geographischen Gesellschaft (1891/92). Bern 1893.
17. A. Penck: The Construction of a Map of the World an a Scale of 1 : 1 000 000. Geographical Journal, 1893 Mars.
18. Ed. Brückner: Bericht über das Projekt einer Erdkarte im Massstab 1 : 1 000 000. Im Auftrag des Präsidiums der internationalen Kartenkommission erstattet. XI. Jahresbericht der Berner Geographischen Gesellschaft. Bern 1893.
19. Ed. Brückner: Bericht über das Projekt einer Erdkarte im Massstab 1 : 1 000 000. Im Auftrag des Präsidiums der internationalen Kartenkommission erstattet. Verhandlungen des X. deutschen

- Geographentages in Stuttgart, 1893. Berlin 1893. S. 199. (Résumé du mémoire précédent).
20. Le projet de la carte de la Terre à l'échelle du 1:1 000 000^e devant la commission technique de la société de géographie de l'Est. Rapport présenté par M. J. V. Barbier. Nancy 1894.
21. A. de Tillo: Sur la nécessité d'une Association cartographique internationale. Proposition au VI^e Congrès des Sciences géographiques. St-Pétersbourg 1895.



III.

Rapport

sur l'exécution des décisions du V^e Congrès international de géographie, concernant l'élaboration de bibliographies des sciences géographiques dans tous les Etats.

Présenté au nom de la Commission de la Bibliographie nationale suisse, par M. le prof. Dr *Brückner*.

Le V^e Congrès international des sciences géographiques, sur la proposition de la Commission centrale de la Bibliographie suisse, a pris la résolution suivante:

« 1^o Le Congrès émet l'avis qu'il est urgent d'élaborer et de publier des bibliographies des sciences géographiques en suivant, autant que possible, un plan d'ensemble. La meilleure manière de procéder à cet effet, c'est d'instituer dans chaque pays une commission centrale chargée de cette tâche.

2^o Les commissions centrales de chaque pays doivent entretenir entre elles des rapports aussi suivis que possible; elles doivent, en particulier:

- a. procéder d'une manière uniforme à l'accomplissement de leur tâche;
- b. s'entr'aider par l'échange de leurs documents, matériaux, communications, etc. »

Le comité du Congrès confia l'exécution de cette décision à la Commission centrale de la Bibliographie nationale suisse. Celle-ci, par l'entremise du Département fédéral des Affaires étrangères et par voie diplomatique, s'adressa aux gouvernements des Etats et leur donna connaissance de la décision prise. Cette démarche a été couronnée de succès.

Dans beaucoup d'Etats, sans parler de l'Allemagne ni de la Hollande, où l'on travaille depuis longtemps à ces bibliographies, les sociétés de géographie se sont occupées de cette question et sont arrivées en partie déjà à des résultats positifs.

Permettez-moi de résumer brièvement ce qui a été fait jusqu'ici, de manière à vous donner une idée exacte de l'état actuel de la question.

1^o *Allemagne*. Déjà bien avant le Congrès de Berne et avant l'adresse de la Commission centrale suisse de géographie, on a travaillé assidûment en Allemagne à ces bibliographies géographiques et non sans grand succès, grâce à l'activité de la « Central-Commission für wissenschaftliche Landeskunde von Deutschland ». Un grand nombre de catalogues spéciaux de géographie ont déjà paru. Je vous fais grâce de la liste. Le plus important de tous sera celui qui a pour titre « Bibliotheca geographica Germaniæ ». M. Richter, bibliothécaire à Dresde, avec une application et un soin extraordinaires, a rassemblé les titres de tous les ouvrages concernant l'empire allemand ou certaines parties de l'empire, parus à part depuis le milieu du siècle dernier. Nous apprenons que ce travail est déjà sous presse. Il doit paraître dans le courant de l'année prochaine et formera un fort volume.

2^o *Autriche*. En Autriche, des bibliographies spéciales sur des sciences ou des domaines particuliers ont déjà paru. La décision du Congrès de Berne a produit ici un résultat qui mérite d'être signalé. Le ministère impérial des cultes et de l'enseignement a abordé la question de la publication d'une bibliographie de géographie pour l'Autriche. Sur la proposition des professeurs de géographie des universités autrichiennes, il a accordé les subventions nécessaires pour la publication d'un rapport annuel. M. le Dr Sieger est chargé de la direction de cette nouvelle publication. Le rapport pour 1894 est déjà en préparation. Quiconque a eu à s'occuper de la littérature sur l'Autriche, si multiple, si polyglotte et si éparpillée, saura gré au ministre de son appui et de ses encouragements.

3^o *Hongrie*. En Hongrie, la « Bibliotheca Geographica Ungarica » de M. le Dr Rudolf Havass a déjà paru. C'est un gros livre, bien fait, qui cite tous les ouvrages et les traités scientifiques sur la Hongrie et ceux des géographes hongrois qui ont paru avant 1849. La Société royale hongroise de géographie se propose de continuer ce travail jusqu'à l'époque actuelle, dans le sens de la décision du Congrès de Berne.

4^o *Hollande*. Déjà avant le Congrès de Berne, la Hollande avait terminé sa « Aardrijkskundige Bibliographie van Nederland », publiée en trois volumes, à Leyde, en 1888 et 1889, œuvre monumentale, aussi distinguée par la richesse de son contenu que par son exécution exacte.

5^o *Suisse*. En Suisse, les travaux pour l'élaboration d'une grande bibliographie nationale se poursuivent activement sous la direction de la Commission centrale pour la bibliographie suisse. Il a déjà paru en tout 20 fascicules formant un total de 3000 pages environ et renfermant 60,000 titres. Quatre autres fascicules paraîtront dans le courant de l'année. Mais il faudra encore quelques années pour achever la publication de cette bibliographie.

Tels sont les Etats de l'Europe dans lesquels on est arrivé à des résultats positifs. Dans d'autres, la question est à l'étude. La Grande-Bretagne et l'Irlande ainsi que l'Espagne ne l'ont pas encore abordée.

Si maintenant nous nous tournons vers les Etats situés en dehors de l'Europe, nous devons constater que la décision du Congrès de Berne a provoqué en divers lieux un grand intérêt. Nous espérons que là aussi cet intérêt se traduira par des faits.

Les Etats suivants peuvent être cités comme ayant fait un pas en avant, ne fût-ce que par la nomination d'une Commission centrale.

1^o *Mexique*. La Commission nommée par M. le Ministre des travaux publics, des colonies, de l'industrie et du commerce, se compose de cinq membres. Une bibliographie complète de la littérature météorologique sur le Mexique a déjà été publiée, grâce aux soins de M. Aguilar y Santillan.

2^o *République Argentine*. La République Argentine a confié les travaux de bibliographie géographique à l'Institut géographique de l'Argentine.

3^o *Brésil*. Le gouvernement du Brésil a chargé l'Institut historique et géographique brésilien de nommer une Commission centrale de Bibliographie des sciences géographiques. Cette Commission se compose de 3 membres. Les travaux commenceront aussitôt que les crédits auront été votés par le Congrès national.

4^o *Uruguay*. Le ministère de l'intérieur nous fait savoir que, sous peu, il sera fondé à Montevideo un « Institut d'histoire et de géographie », et que l'élaboration d'une bibliographie lui sera confiée.

5^o *Egypte*. En Egypte, le comité de la Société khédiviale de géographie s'est constitué en commission centrale et prépare les démarches nécessaires.

L'affaire est également à l'étude aux *Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, au *Paraguay*, en *Australie* et au *Canada*.

Vous avez ainsi un aperçu de l'état actuel de la question. Mais je ne puis clore mon rapport sans attirer votre attention sur un fait très intéressant, qu'on peut considérer comme une conséquence

directe ou indirecte du Congrès de Berne. Je veux parler du désir d'élaborer des bibliographies scientifiques, qui s'est transmis des géographes à leurs confrères, les géologues. En effet, le Congrès international de géologie, qui s'est tenu à Zurich dans les mois d'août et de septembre de l'année 1894, a nommé une Commission bibliographique. A leur tour, les géologues ont donc choisi la voie internationale pour amener les savants de tous les pays à s'unir dans un effort commun.



Proposition de la société de géographie de Berne.

Le VI^e Congrès des sciences géographiques à Londres

animé du désir d'établir entre les Congrès géographiques une certaine continuité dans l'intérêt aussi bien des délibérations que de la science en général

décide ce qui suit :

Le bureau de chaque Congrès est prié de rester en fonction jusqu'au prochain Congrès; il est chargé :

- a)* de mettre à exécution, dans la mesure de ses forces et des circonstances, les résolutions du dernier Congrès;
- b)* d'entrer en relations avec les commissions spéciales désignées;
- c)* de s'entendre avec le comité d'organisation du prochain Congrès sur tout ce qui a trait aux questions pendantes, et
- d)* de présenter au prochain Congrès un rapport sur les travaux accomplis dans l'intervalle.



